

Document du mois de mars 2017

Il y a 50 ans : le Chapitre général spécial 1966-1967

Un témoin, le Frère Henri Bédel

En 1966, le Chapitre général comprenait **118 membres**, 48 membres de droit et 70 délégués élus.

Ils provenaient de 71 Districts, implantés dans **80 pays**. « *En général, les Frères Visiteurs chargés des Districts étaient ainsi délégués. Exerçant cette fonction depuis 1963, j'ai été ainsi désigné* », écrit le 21 novembre 2016 le Frère Henri Bédel. Il avait 39 ans au début du Chapitre.

« **À la mi-mai 1966**, ... le Chapitre général se mettait en route.

Pour la première fois, lors des Assemblées générales, on disposait de la **traduction simultanée** permettant de s'exprimer en français, anglais, ou espagnol ».

Comme au Concile, les membres du Chapitre ne suivent pas aveuglément les thèmes fixés par le Commission préparatoire : « **il revenait aux membres du Chapitre de fixer l'ordre du jour des travaux à mener**. » Le Chapitre admettait la présence de **Frères experts** que les Capitulants pourraient interroger en Assemblée générale.

Intrusion de la "Congrégation des Religieux" ?

D'autres questions ne tardaient pas à s'inviter au débat...

Le **Frère Nicet-Joseph**, Supérieur général élu à vie en 1956, avait fait savoir qu'il donnerait sa démission, en temps voulu, au cours de ce Chapitre.

Or, un jour, il recevait, par téléphone, une invitation de la part de la Congrégation des Religieux, à hâter cette démission ; ce qu'il faisait...

Le jour d'élection du nouveau Supérieur général était fixé. La Congrégation des Religieux annonçait alors **la présence de son Secrétaire à cette élection**... Au moment du vote, ce représentant de la Congrégation des Religieux faisait savoir qu'il lui revenait de présider la séance d'élection. Or, selon la **Règle du Gouvernement** de 1947 (ch. VII, 48), pour l'élection du Supérieur général, les Capitulants sont seuls dans la salle du Chapitre : ni secrétaire, ni traducteur, ni photographe.



Cette manœuvre a été perçue par beaucoup de capitulants comme une marque de défiance à leur égard. Elle allait s'avérer inutile car, dès le premier tour du vote, le **Frère Charles-Henry (Buttimer)**, Assistant pour les États-Unis, **était élu Supérieur général**. Pour la première fois, dans l'Institut, le Supérieur n'était pas un Français. »

Le Frère Bédel ne souligne pas que l'élection du Supérieur et de ses Assistants s'est ainsi faite prématurément, avant que le Chapitre ait fixé les axes du "**renouveau adapté**" de l'Institut que lui demandait le Concile. C'est la **Déclaration sur les Frères des Écoles chrétiennes dans le monde d'aujourd'hui** qui précisera les axes de ce renouveau.

Ce texte-clé a été adopté par « un vote pratiquement unanime », écrit le Frère Charles-Henry le 13 décembre 1967. Cependant, quelques Assistants furent dans la petite minorité qui l'a refusé. Cette fracture au sein du gouvernement général de l'Institut nuira à son efficacité.

Un texte avait déjà été publié en 1966 : **Le caractère laïc de l'Institut**. Sur les 8 propositions votées une à une, celle qui a reçu le moins de voix recueillait 98 Oui, 13 Non et 6 Abstentions. Le Chapitre a donc clairement refusé l'ordination de quelques-uns de ses membres.



Une seconde session se déroule en 1967 comme "Chapitre spécial"

Le Concile Vatican II s'était terminé le 8 décembre 1965.

« Un décret du texte conciliaire **Perfectae Caritatis** sur la vie religieuse demandait à tous les Ordres ou Congrégations de **revoir leurs Règles pour leur donner un caractère plus évangélique et les conformer davantage aux intentions de leurs Fondateurs ou Fondatrices...** Il demandait aussi de tenir pour cela **un Chapitre général spécial** ».

Une **seconde session** était donc décidée et d'intenses réunions furent organisées dans tout l'Institut pendant cette Intersession autour du projet de Règle.



Fin septembre 1967, le Chapitre général se réunissait à nouveau

Les textes adoptés par le Chapitre feront l'objet d'éditions en 3 langues dans une série de livrets : les plus connus sont

- les **Règles et Constitutions**, qui seront approuvées *ad experimentum* par la Congrégation des Religieux,
- et la Déclaration **Le Frères des Écoles chrétiennes dans le monde**

d'aujourd'hui : c'est à sa lumière « qu'il importe de lire et de comprendre les autres textes capitulaires », écrivait le Frère Charles Henry le 16 décembre 1967.



Si, en deux sessions de 3 mois, les Capitulants avaient largement cheminé, les autres Frères ont cependant eu du mal à entrer dans le renouveau désiré.

Un **Bulletin de l'Institut**, 50 ans après, fera bientôt le point de la postérité des textes issus de ce Chapitre de rénovation.

Frère Henri Bédel et Frère Alain Houry

Documents du mois déjà publiés



Tous les membres du Chapitre général (capitulants, experts, traducteurs) ont été reçus en audience par le Pape Paul VI, le 7 juin 1966.



Les Frères capitulants se sont réunis souvent dans la grande salle capitulaire pour les assemblées générales.